



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction générale des Finances publiques  
Paierie Départementale de Seine-Et-Marne**  
4 rue des Fossés  
77007 Melun  
BP 7330  
Téléphone : 01 64 37 96 52  
Mél. : t077090@dgifp.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :  
Lundi 8h30-12-00  
Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30-1200 / 14h00-16h00  
Affaire suivie par : Christine SIBLET-BEUVAIN  
Téléphone : 01 64 37 34 14  
Réf. : 4-2023/CSB/SDIS 77

MONSIEUR BRUNO MAESTRACCI  
DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES SERVICES  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SEINE ET  
MARNE  
56 AVENUE DE CORBEIL  
77001 PARIS

Melun, le 12 avril 2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Directeur,

En application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, l'avis du comptable assignataire est nécessaire pour l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour le budget du SDIS à compter du 1er janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur de vous faire part de mon accord de principe pour l'application de la nomenclature M57 sur le budget du SDIS à compter du 1er janvier 2024.

Je me permets d'appeler votre attention sur le fait que le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1er janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57.

En application des dispositions de l'article 1er du décret n°2015-1899 précité, le présent avis sera joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La Cheffe de service comptable  
Administratrice des finances publiques adjointe

Christine SIBLET-BEUVAIN